

Procès-verbal non adopté

Rencontre du 25 mai 2021

TEAMS

À la séance du conseil d'établissement de l'école des Hauteurs dûment convoquée et tenue en virtuel TEAMS, le 25 mai 2021 à 19 h 00, à laquelle sont présents

Mesdames :	Valéry Bouvrette	Parent
	Lyne Girard	Parent
	Christine Durand	Parent
	Catherine Andoney	Orthopédagogue (absente)
	Nathalie Bouchard	Enseignante
	Isabelle Charron	Enseignante
	Brigitte Carmel	Enseignante
	Carole Lépine	Responsable du service de garde
	Julie-Anne Lamarre	Directrice
Messieurs :	Alexandre Mailloux	Parent
	Guillaume Paquin	Parent
	Bruno Allard	Membre de la communauté (absent)
	Nadine Rousseau	Membre de la communauté (absente)

La version officielle du
procès-verbal ne sera
disponible que suivant son
adoption par le conseil
d'établissement lors de sa
prochaine séance prévue à
l'automne 2021

1. Ouverture de l'assemblée

Proposé par Mme Girard.

2. Présences et vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour (CE-022-20-14)

2 points sont ajoutés à l'ordre du jour. Voir dans les questions diverses.

Proposé par Mme Brigitte Carmel.

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 27 avril 2021 (CE-022-20-15)

Il y a une coquille dans le PV. Le nom de Nadia Rousseau est inscrit au lieu de Nadine Rousseau.

Mme Lamarre fait un suivi sur la demande de la présidente de faire la rencontre de parents à la même date pour tous les niveaux. Il y aura donc deux rencontres comme d'habitude. Par contre, Mme Bouvrette parle du fait qu'à l'école du Grand Rocher, les parents ont l'occasion de pouvoir participer au CÉ via la plateforme Zoom.

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Mailloux.

5. Parole à l'assemblée

Aucun point n'est présenté.

6. Horaires de l'école 2021-2022 (CE-022-20-16)

Les horaires restent les mêmes.

Mme Barette demande qu'elles sont les consignes pour les parents qui viennent mener leur(s) enfant(s) à l'école. La procédure sera envoyée en début d'année dans l'info parents de septembre.

- Document déposé en pièce jointe

Adopté par Mme Durand.

7. Liste des effets scolaires 2021-2022 (CE-022-20-17)

Il y a une légère augmentation dans les frais de 4e année puisque les enseignantes utiliseront un nouveau cahier d'exercices en sciences.

Mme Girard demande d'où vient l'argent pour payer les surveillantes de dîner des classes TSA.

La liste sera envoyée aux parents lors des journées pédagogiques de juin et sera également mise sur le site de l'école.

- Document déposé en pièce jointe

Approuvé par M. Paquin.

8. Budget initial 2021-2022 (CE-022-20-18)

Mme Lamarre présente le budget initial, mais avec quelques réserves. Elle ne connaît pas encore la hauteur de toutes les mesures \$ annoncées ces dernières semaines par le ministre de l'éducation (Plan de relance pour la réussite éducative 21-22). Difficile alors pour les directions de faire des budgets équilibrés.

Par exemple, la mesure « On bouge au cube » nous a été retirée cette année, puisque nous en étions à notre dernière année.

Certaines mesures en tutorat et pour le bien-être devraient être reconduites, mais à ce jour, nous n'avons pas les montants.

Adopté par Mme Durand.

9. Règles de transférabilité 2021-2022 (CE-022-20-19)

Cette transférabilité offre une latitude à la direction d'école pour maximiser l'utilisation des ressources, selon les besoins en cours d'année.

M. Mailloux revient sur le fait que les classes TSA nécessitent des ressources importantes pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves. Par exemple, les frais facturés aux parents sont les mêmes que pour les élèves du régulier. Par contre, le ratio est moins élevé (1/7 vs 1/50) ce qui rend l'exercice d'autofinancement impossible.

Mme Lamarre est sensible à cette situation. L'année 21-22 sera la troisième année à recevoir ces 2 classes spécialisées. Nous espérons aussi que nous vivrons une première « année normale » ce qui nous permettra de mesurer les besoins et les impacts de ces 2 classes sur l'ensemble de l'école.

Les membres du CÉ sont sensibles aux besoins particuliers de ces élèves, mais souhaitent que les ressources soient aussi suffisantes et disponibles pour tous les élèves de l'école.

Adopté par Lyne Girard.

10. Reddition de compte Plan de lutte (CE-022-20-20)

Mme Lamarre présente le Plan de lutte. Mme Girard aimerait que le Plan de lutte soit plus dans la prévention que dans l'intervention. Mme Lamarre se chargera d'ajouter un élément pour les recommandations du prochain Plan de lutte 21-22 mentionnant que chaque membre du personnel doit utiliser une situation quotidienne pour le réinvestir en intervention éducative et préventive auprès des élèves.

Il faut rappeler que le Plan de lutte existe pour mettre une structure dans le protocole des interventions.

Approuvé par M. Paquin.

11. Mot de la responsable du service de garde

Mme Lépine nous dit que ce fut une belle année au service de garde malgré les mesures COVID. Le beau temps est de retour et c'est beaucoup plus agréable d'être à l'extérieur!

12. Mot des enseignantes et de la direction

Mme Carmel parle de la nomination officielle de Mme Lamarre au poste de direction. Toutes nos félicitations!

Mme Charron informe les membres des activités à venir pour nos finissants.

Mme Bouchard explique que des activités sont en cours pour préparer les élèves du préscolaire à vivre une transition réussie en classe de 1^{ère} année (projet Théodore).

Mme Lamarre revient sur les journées de grève qui toucheront notre CSS: mercredi le 2 juin, jeudi le 3 juin, mercredi le 9 juin. Elle ne connaît pas à ce jour l'impact que cela aura sur le déroulement des journées d'école. Dès que nous aurons des informations, une communication sera envoyée aux parents afin d'aider à l'organisation familiale.

Elle nous informe que la vaccination des élèves de 6^e année ne se fera pas à l'école.

13. Mot du représentant du comité de parents

Rien à mentionner.

14. Mot de la présidente

Mme Girard parle du fait qu'elle travaille sur sa plateforme pour assumer une meilleure communication entre les parents et l'école.

Elle enverra une invitation aux membres parents pour trouver une bonne façon d'informer la majorité des autres parents sur les implications possibles à l'école (CÉ, OPP...).

À suivre.

12. Parole aux membres de la communauté

Les Méritas sont prêts et seront remis aux élèves par la présidente du Club Optimiste.

15. Questions diverses

a) Sécurité cours d'école:

M. Mailloux revient sur un incident qui a eu lieu dans la cour d'école et regrette qu'il n'y ait pas eu de suivi concernant la source de l'incident i.e. amas de sable qui n'a pas été ramassé.

Mme Lamarre rappelle que tous les intervenants sont responsables d'aviser le secrétariat s'il y avait des irrégularités dans la cour et dans l'école.

b) Absences/manque des professionnels:

M. Mailloux est inquiet en ce qui concerne la pénurie de personnel dans les classes TSA (référence semaines mars-avril avec départ en maladie des 2 TES TSA sans avoir de TES disponibles au CSSRDN pour venir remplacer). La situation a été nommée au DGA de Mme Lamarre pour lui faire part de la situation.

Nous avons eu la chance d'avoir accès à deux nouveaux TES en remplacement qui font un super travail depuis la mi-avril.

Nous avons aussi la chance d'avoir maintenant accès à des suppléantes qui ont terminé leur session universitaire. Cela permet aux enseignantes ou professionnels de pouvoir souffler un peu.

La pénurie du personnel frappe tous les corps d'emploi. Le CSSRDN est en recherche active pour recruter (page Facebook...).

16. Levée de l'assemblée

Proposée par Mme Charron à 21:19.

Notre prochaine rencontre aura lieu lors de l'assemblée générale des parents **mercredi 22 septembre à 19 h 15** (modalités de rencontre à déterminer selon les mesures en vigueur de la Santé publique).

Lyne Girard
Présidente

Julie-Anne Lamarre, directrice
Isabelle Charron, secrétaire de la rencontre